LE JOURNAL D'OBERHASLACH

Bulletin municipal n°24 - Septembre 2020

Aux abords de la maison forestière du Weinbaechel

Les services de la mairie

Nous vous accueillons...

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Le vendredi de 8h à 12h

Le samedi de 10h à 12h

Pour nous contacter...

Mairie d'Oberhaslach
22 rue du Nideck
67280 OBERHASLACH

03.88.50.90.15

mairie@oberhaslach.fr

Suivez également toute l'actualité de la commune

Sur le site de la commune
www.commune-oberhaslach.fr

Sur la page Facebook dédiée
« Commune d'Oberhaslach »

Et bientôt...
Directement sur votre smartphone...
L'équipe municipale y travaille !

L'agenda pratique

Collecte sélective

À votre porte

- Vendredi 23 octobre 2020
- Vendredi 27 novembre 2020
- Samedi 19 décembre 2020

Collecte des déchets verts

Devant les ateliers municipaux

- Samedi 3 octobre de 8h à 12h
- Samedi 17 octobre de 8h à 12h
- Samedi 31 octobre de 8h à 12h

Don du sang

À la salle des fêtes

- Lundi 26 octobre 2020 de 17h à 20h

Mise en place des décorations de Noël

Dans tout le village - Bénévoles bienvenus !

- Le samedi 14 novembre 2020 à 8h30 à la mairie

Editorial

Madame, Monsieur,

A l'occasion de cette nouvelle mandature, nous avons souhaité revisiter quelque peu la formule de notre journal municipal et nous sommes très heureux de pouvoir vous présenter cette nouvelle édition.

Le bulletin connaîtra désormais un nouveau design, il comprendra plus de photos et sera encore enrichi à l'avenir de nouvelles rubriques. Pour y faire place, les pages habituellement dédiées à nos entreprises seront reprises dans un annuaire dédié, publié annuellement.

Ce nouveau numéro revient largement sur les événements de l'année 2020, puisque le rythme de nos publications aura également été perturbé par le confinement, auquel nous avions dédié notre dernière parution.

Si les élections municipales semblent déjà loin et que notre équipe s'est très rapidement mise en place, nous tenons tout de même à vous présenter, pour votre parfaite information, notre organisation au travers des commissions communales que vous retrouverez dans ces pages.

La crise sanitaire est encore bien présente tant nous en subissons encore les effets. Au-delà des nombreuses manifestations annulées cette année, certains événements ont connu un aménagement spécifique, comme notre traditionnel messti, qui a pu se maintenir dans ce contexte si particulier.

De nombreuses activités culturelles ou sportives restent perturbées dans notre village et font appel à une nouvelle organisation, des adaptations ou une logistique particulière.

Les travaux que nous avions planifiés durant la période estivale, à la salle des fêtes comme à l'école ont connu d'impressionnants retards liés aux difficultés rencontrées par nos prestataires et leurs fournisseurs.

Aujourd'hui encore, nous sommes dans l'expectative tant les mesures sanitaires évoluent vite. Les dynamiques collectives sont aujourd'hui bridées par la limitation des rassemblements et nous déployons beaucoup d'efforts, dans tous les domaines, pour maintenir le lien social, dans le respect des gestes barrières.

Plus que jamais, nous sommes tous animés par l'espoir d'un prompt retour à la vie normale. Le fait que la rentrée scolaire ait pu avoir lieu dans de bonnes conditions, malgré les nouveaux protocoles sanitaires à l'école et au périscolaire, est un signe encourageant. Mais l'actualité nous rappelle à la prudence. Restons vigilants et continuons à prendre soin les uns des autres !

Votre Maire
Jean BIEHLER

Une équipe renouvelée...

Jean BIEHLER
Maire

Tourisme et Fleurissement

Fabien JUNGER
Adjoint au Maire

Michèle
ENTZMANN

Noël
MEYER

Catherine
SCHNEIDER

Affaires scolaires et Vie associative

Eric
NEY

Mireille RODRIGUEZ
Adjointe au Maire

Sébastien
LAUBER

Eric
WIHR

Communication et Affaires sociales

Aurélien HOELTZEL
Adjoint au Maire

Catherine
DELABIA - SCHMITT

Fabienne
DELABAYS

Michèle
WEISHEIT

Développement durable et solidaire

Rachel LE-GUERER-VERGER
Adjointe au Maire

Bruno HAZEMANN

Laetitia PETIT

Natacha BALDENSPERGER

Urbanisme et Forêts

Alain KLEIN
Adjoint au Maire

Carole HUBER

Jean-Luc SCHNELZAUER

Jean-Noël WERNERT

Sécurité

Jean-Luc SCHNELZAUER

Fabien JUNGER

Catherine SCHNEIDER

Carole HUBER

Mireille RODRIGUEZ

Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 22 juin 2020

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition des taxes foncières et de la contribution foncière des entreprises en vigueur depuis 2016.

Le produit fiscal de ces taxes s'élève à 351 621 € et répond aux besoins de la commune pour l'équilibre de son budget pour l'année 2020.

BUDGETS PRIMITIFS

Le Conseil Municipal adopte les budgets ci-dessous tels qu'ils ont été proposés par Monsieur le Maire.

	Budget général	Budget forêt
Fonctionnement	1 392 104 €	170 000 €
Investissement	612 385 €	

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Communale des Impôts Indirects (CCII)
Conformément au code général des impôts, le Conseil Municipal dresse une liste de 24 personnes parmi lesquelles les services des impôts désigneront 6 membres titulaires et 6 suppléants.

Commission d'Appel d'Offre (CAO)
Par vote à bulletin secret, le Conseil Municipal a désigné les membres suivants :
Titulaires : Fabien JUNGER, Mireille RODRIGUEZ et Carole HUBER
Suppléants : Aurélien HOELTZEL, Rachel LE GUERER-VERGER et Alain KLEIN

Commissions communales
La composition des autres commissions est présentée plus en détail dans les pages dédiées de ce journal.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour répondre aux exigences du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal s'est doté de son propre règlement intérieur tel qu'il lui a été présenté par Monsieur le Maire.

FORÊTS : LUTTE CONTRE LES SCOLYTES

Les périodes de sécheresse récurrentes depuis 2018 dans notre région sont propices au développement des scolytes qui se propagent dans les plantations d'épicéa. Au regard de l'ampleur de ce phénomène, l'Etat a mis en place des mesures d'aides exceptionnelles pour l'exploitation et la commercialisation de ces bois. A l'unanimité, le Conseil Municipal donne délégation au Maire afin de procéder au dépôt du dossier pour la demande d'aide.

SELECT'OM

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le rapport annuel du SELECT'OM comportant les indicateurs financiers et l'organisation générale du service public de gestion des déchets.

COMITÉ DES FÊTES

Le Conseil Municipal accepte un chèque d'un montant de 15 000€ délivré par le Comité des Fêtes d'Oberhaslach suite à la convention établie avec la commune au titre de participation à la rénovation de la cuisine de la salle des fêtes.

SUBVENTIONS

Association COUDS-CI COUDS-ÇA

Une subvention de 1 800€ est allouée à l'association Couds-ci Couds-ça pour la réalisation de masques en tissu au début de la pandémie de la COVID 19 au profit des habitants d'Oberhaslach. Cette participation permettra de couvrir les frais de réparation et d'entretien de leur matériel de couture.

Ski Club

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 500€ en participation au flocage du nouveau véhicule dont ils ont fait l'acquisition.

Restaurants du cœur

Considérant que l'association accueille régulièrement des personnes de notre village, le Conseil Municipal vote une subvention de 100 € pour répondre favorablement à la demande des Restaurants du Cœur.

Séance ordinaire du 10 juillet 2020

ÉCOLES

Un projet de mise en sécurité du bâtiment de l'école élémentaire comprenant notamment la pose d'un escalier d'évacuation extérieur ainsi que la rénovation de l'escalier intérieur a été voté par la municipalité précédente.

Monsieur le Maire expose à la nouvelle municipalité le plan de financement prévu pour un montant global de 84 048,70 € et propose de solliciter le fonds de solidarité communale pour une participation à hauteur de 24 374,12 €. Le plan de financement prévoit également l'intervention de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 29 417.04 €.

Il reste à la charge de la commune une participation de 30 257.54€ soit 36% du montant total.

LOCATIONS

Maison forestière du Weinbaechel

Monsieur le Maire informe l'ensemble des membres que plusieurs demandes de location ont été reçues en mairie. Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité en faveur d'un loyer mensuel de 600,00 €, fixe la date de location du bâtiment au 1er septembre 2020 et laisse le choix à Monsieur le Maire des futurs locataires.

Maison de la nature

En raison de la situation sanitaire liée à la COVID 19 et l'impact économique sur les activités de la Maison de la nature, le Conseil Municipal décide d'octroyer une remise intégrale des loyers pour les mois de mars, avril et mai 2020.

GESTION DE NOS FORÊTS

En ce début de mandature, le Conseil Municipal s'est rendu dans nos forêts en compagnie de Jonathan VIERLING, garde forestier à l'Office National des Forêts.

Cette sortie a été l'occasion de faire connaître nos parcelles communales à nos nouveaux élus et de mesurer l'impact du changement climatique sur l'environnement.

Grâce à ces précieuses informations les décisions de demain seront guidées par une plus grande connaissance de terrain.

FERMETURE DE LA ZONE DE LOISIRS

Devant l'affluence trop importante que subit notre zone de loisirs depuis le déconfinement, nous avons été contraints, dans le contexte sanitaire actuel, de fermer le site durant le mois d'août et de septembre. A compter d'octobre, le site ré-ouvrira d'abord en semaine, puis à nouveau les week-end.

Par ailleurs, la municipalité travaille actuellement un nouvel arrêté visant à encadrer l'utilisation de cet espace afin de nous permettre d'y accéder dans les meilleures conditions. En espérant que cette mesure sera de nature à nous protéger toutes et tous jusqu'à ce que nous puissions renouer avec une situation plus apaisée.

PROPOSITION DE COMMANDES GROUPÉES

Afin de faciliter les démarches des habitant(e)s d'Oberhaslach et dans un souci d'économie, la commune envisage d'organiser des commandes groupées. Dans un premier temps, il s'agit de recenser les personnes intéressées et les besoins correspondants (fioul, granulés à bois, masques lavables etc...). Si vous êtes intéressés, nous vous invitons, à remplir le coupon annexé au journal et à le déposer avant le 31 décembre 2020 en mairie ou par retour de mail à l'adresse suivante : mairie@oberhaslach.fr

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE LA FIBRE

Les travaux de pose de la future fibre optique ont débuté depuis quelques semaines dans le village avec la pose de l'armoire de répartition, zone technique centralisant différentes connectiques réseaux et autres éléments informatiques permettant le bon fonctionnement du réseau.

Avec l'avancement de ces travaux, nous organiserons une réunion publique dédiée avant la fin de l'année et espérons accueillir les premiers raccordements des foyers au courant de l'année prochaine !

CESSATION D'EXPLOITATION DU RÉSEAU NUMÉRICABLE

A compter du 1er janvier prochain, la société «Numéricable» cessera totalement d'exploiter son réseau.

Les personnes ayant encore un abonnement auprès de cet opérateur sont invitées à prendre les devants afin de changer de fournisseur d'accès.

RETOUR A L'ÉCOLE POUR NOS ENFANTS !

Rentrée à l'école maternelle

Première rentrée pour Maélia et Sacha.

Ils attendent d'être accueillis par leurs maîtresses en respectant les gestes barrières avec leurs papas masqués. Pas de pleurs mais des sourires !

Rentrée à l'école élémentaire

La directrice Ellen BLOOM a ouvert le portail à 7h50 et a souhaité une bonne rentrée aux écoliers. Les parents n'ont pas eu accès à la cour de l'école.

L'équipe pédagogique avait réfléchi à accueillir les élèves de CP par la cour du bas pour une rentrée plus sereine, accompagnés de leurs parents en respectant la distanciation et les masques pour les adultes.

Les enfants ont suivi naturellement les consignes mises en place avant les vacances.

Dans la cour, chacun était à l'écoute de son enseignant et heureux de retrouver les copains pour cette rentrée un peu particulière mais tranquille.

PERMANENCE DU BUREAU D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES AIDANTS

A compter du mois d'octobre, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles proposera un accompagnement individuel et global de proximité, à destination des personnes aidants (parents, enfants, petits-enfants, conjoint, voisins,...) afin de les informer et de les soutenir dans différentes démarches (prise en compte des situations globales - soutien dans les démarches administratives, juridiques ou de médiation familiale, accompagnement dans l'accès et le maintien ou le retour à l'emploi,...).

Pour plus d'information et pour prendre rendez-vous, merci de contacter le 03.88.32.03.22. Les permanences auront lieu à Molsheim mais des visites à domicile restent possibles.

LE MERCREDI, PLACE AU MARCHÉ

Dans l'objectif de dynamiser notre marché local, une commission spécifique s'est constituée au sein de notre municipalité.

C'est ainsi que depuis le 8 juillet dernier, le marché local a pris ses quartiers sur le parking de notre salle des fêtes. Plus grand, plus de choix, plus de place, voilà ce qui résume notre nouveau rendez-vous de 15h à 18h30 (19h en été).

Ce 8 octobre, les commerçants vous feront profiter d'une animation-dégustation pour vous faire découvrir leurs produits.

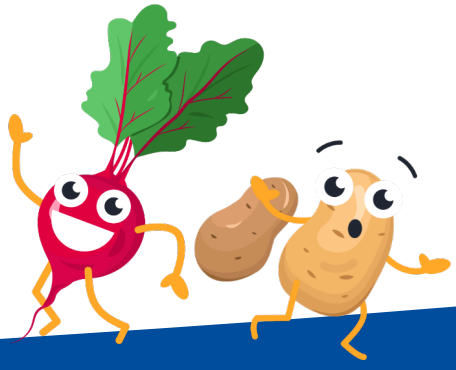

PASSAGE DE FLAMBEAU CHEZ LES POMPIERS !

Au travers du récit de deux carrières dans le corps des pompiers volontaires, notre bulletin nous permet aujourd'hui de saluer deux hommes dont la motivation et la passion d'être pompiers font l'unanimité.

Pour l'Adjudant honoraire, Jean-Luc Schnelzauer, après 30 années de bons, loyaux et courageux services au sein de la brigade des pompiers volontaires est venue l'heure du bilan et de la retraite.

Tout en restant habitant de notre village, il démarre en 1982 une carrière de 15 années dans le corps des sapeurs-pompiers de Paris et c'est à partir de 1997 qu'il met son expérience de chef de section au service de notre village, pendant 22 années.

De ce beau parcours, il souhaite laisser le témoignage suivant : *« Venir au secours de toute personne avec les sapeurs-pompiers de Paris ne laissera jamais la même empreinte que les interventions dans son propre village, quand on connaît si bien ses habitants, leur histoire, et un quotidien souvent partagé »*.

C'est son Adjoint, l'Adjudant Maxime Zerr qui lui succède depuis le 1er janvier 2020. D'abord pompier volontaire dès 2001 sur le secteur de Gresswiller, Boersch et Klingenthal, il rejoint Oberhaslach, village natal de son épouse, pour s'y installer. Il prend le poste d'adjoint en 2015, toujours attaché à sa mission qu'il aime nommer « son école de la vie ».

Les interventions de nos pompiers volontaires représentent entre 50 et 60 sorties par an. Chaque année, la section recrute de nouveaux volontaires. L'Adjudant Maxime Zerr lance un appel à candidats pour rejoindre leurs rangs : *« Les candidats sont bien sûr formés aux missions qui nous sont confiées. Si je devais résumer en 3 mots ce qui anime mon quotidien de sapeur-pompier et celui de mon équipe, c'est : motivation, passion et respect ! »*

Si vous souhaitez rejoindre cette section, contactez la Mairie qui transmettra votre demande.

Maxime ZERR (à gauche) et Jean-Luc SCHNELZAUER (à droite)

CRISE SANITAIRE : UN DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS EN DIFFICULTÉ

Dans le cadre de la crise sanitaire, plusieurs dispositifs d'accompagnement ont été mis en place par les partenaires publics et établissements de crédit.

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin et la Communauté de Communes de Molsheim abondent notamment le Fond Régional Résistance, à destination des entreprises de moins de 20 salariés et des associations employant au moins un salarié en difficulté.

En lien avec le Comité d'Engagement du Fond Résistance, les institutions locales assurent un relais d'information auprès des entreprises et des associations mises en difficulté par la crise, notamment en les aidant à s'orienter vers les dispositifs existants. Si vous êtes en recherche d'information concernant les aides existantes, n'hésitez pas à prendre contact avec les services du Conseil Départemental du Bas-Rhin par le biais de Monsieur Nicolas PROIX au 03.68.71.05.85 ou 07.76.30.92.22 ou par mail à l'adresse : nicolas.proix@bas-rhin.fr

COUP D'FOUDRE SUR OBERHASLACH

La saison estivale étant propice à la formation d'orages, nous souhaitons partager avec vous le travail d'un couple d'Oberhaslachois, passionnés de photos.

Dès qu'un orage est annoncé sur la région, Cynthia et Guillaume sont à pied d'oeuvre avec leurs appareils photos et n'attendent plus que les éclairs pour immortaliser ces beaux phénomènes naturels. Une fois les photos en boites, ils les partagent sur internet.

Dernièrement, et à plusieurs reprises, le bulletin météo de la chaîne de télévision «France 2» a même repris certaines de leurs photos à Oberhaslach (comme ci-dessus) afin d'illustrer les orages de la veille !

Allez découvrir leur travail et l'ensemble de leurs clichés sur la page facebook : «Coup d'foudre» et sur le site internet : www.flickr.com/people/coupdfoudre/

Un grand bravo à ces deux passionnés !

LES 3 SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ! DU 18 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE

Cette année, au niveau national, la semaine européenne du développement durable se déroulera sur 3 semaines du 18/09 au 8/10. Pour l'occasion, la commune d'Oberhaslach a décidé de mettre en avant deux nouvelles actions.

Nos manifestations locales poursuivent la lutte contre le gaspillage :

Réduire la production de déchets en adoptant une solution pratique et économique : c'est le pari que la municipalité d'Oberhaslach et le Comité des fêtes se sont fixés !

Très prochainement, 5 000 gobelets réutilisables seront mis gratuitement à disposition des associations de la commune pour toutes les manifestations (un système de consigne pourra être appliqué). Des gobelets durables, lavables, fabriqués en France et respectueux de l'environnement !

Ce n'est pas tout ! Lorsqu'ils seront devenus trop âgés, le plastique pourra être ré-employé et transformé en granulés pour fabriquer cintres à vêtements et godets d'horticulture.

Faciliter la collecte des piles : une action solidaire à coût zéro !

Le saviez-vous ? Sur 100 piles, 20 sont jetées aux ordures ménagères ou dans la nature. Quel dommage car une pile contient 33 % d'alliage de NICKEL, FER, ACIER qui permettent de fabriquer des carrosseries de voiture. 26 % de ZINC utilisé dans la fabrication de gouttières et 18 % de PLOMB réemployé dans l'industrie pour faire des batteries neuves.

N'attendez plus pour venir déposer vos piles usagées à l'entrée de la mairie. Un collecteur adapté va y être installé pour la semaine du développement durable. Un geste simple, solidaire et utile.

Les bons exemples sont plus nombreux qu'on l'imagine et nous pouvons tous agir à notre niveau !

Rachel LE-GUERER-VERGER,
adjointe en charge
du développement durable et solidaire

Quelques réalisations

Déconfinement : les services municipaux réorganisent l'accueil des écoliers

Ecole maternelle : réfection du mur de la cour

Sécurité incendie : création d'un point de rassemblement aux écoles

En cours : création d'un escalier de secours pour l'école élémentaire

Parking du Nideck : pose d'une dalle en béton qui permettra d'accueillir des bacs de récuperation des déchets

Mise en place d'une signalétique des lieux emblématiques du village

En cours : réfection de la cuisine de la salle des fêtes

En cours : réfection des toilettes de la salle des fêtes

Retour en image

LE 3 JANVIER : la cérémonie des vœux du Maire

Béatrice et Marie-Odile mises à l'honneur pour leur investissement durant de nombreuses annees au sein de l'association de l'Ermitage St Florent

LE 11 JANVIER : la traditionnelle galette des rois avec les associations

LE 31 JANVIER : le club du 3ème âge réalise le plus long collier de boutons au monde

EN JANVIER : la galette des rois pour les enfants du ski-club et leurs parents

LE 12 JANVIER : le tournoi seniors du F.C Haslach

LE 8 FÉVRIER : le tournoi vétérans du F.C Haslach

LE 29 FÉVRIER : le loto des pompiers d'Urmatt

Durant le confinement, les restaurateurs s'adaptent à la situation et proposent des services « drive » de commande à emporter

Les « Ruines du Nideck »

L'auberge du Nideck

L'Hostellerie « Saint Florent »

Lotel

Retour en image

LE 8 MAI : une cérémonie sans public, retransmise sur les réseaux sociaux

25 MAI : installation du Conseil Municipal et élection du Maire et des adjoints

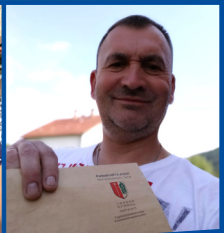

Déconfinement : la municipalité en première ligne pour organiser la distribution de masques à la population

DEPUIS LE 8 JUILLET : la municipalité lance son nouveau marché local tous les mercredis à partir de 16h30

LE 13 JUILLET : la célébration de la fête nationale

LE 24 JUILLET : inauguration d'un messti pas comme les autres

Messti : 4 jours de fête
Du 24 au 27 juillet

Avec la COVID, le champ de foire, totalement repensé qui fait place nette à plus de tables, bancs et tonnelles

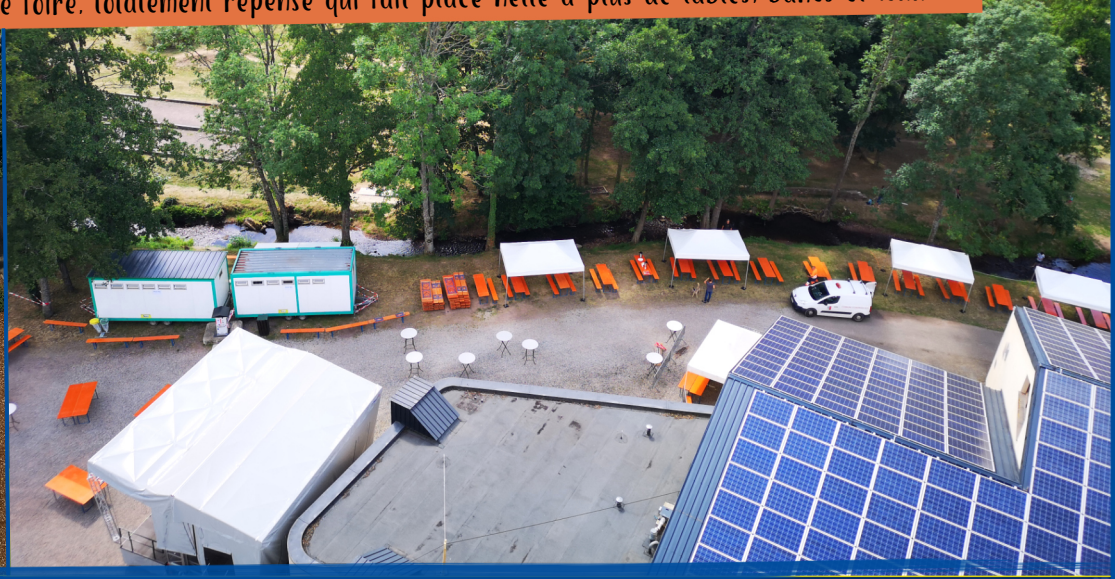

Une fête avec des groupes de musique Locaux et de nouvelles attractions foraines

Passation des conscrits, bienvenue aux nouveaux des annees 2003/2004

Une édition dédiée à nos restaurateurs et ambulants

Les « Ruines du Nideck » et ses tartes flambées

épaulés par « l'Auberge du Nideck »

« Lotel » et ses grillades

L'Hostellerie « Saint Florent » et ses tartines flambées

Chez Veg'Anne et ses burgers

La Croustinette du Nideck et ses pizzas

La flambée Bruno et ses tartes flambées

Le traditionnel feu d'artifice

Prochainement à Oberhaslach

Comité des fêtes Oberhaslach

Retrouvez toute l'actualité associative et les dernières informations concernant les manifestations sur la page facebook dédiée « Comité des fêtes Oberhaslach »

Veuillez noter qu'en raison de l'épidémie de Coronavirus, les manifestations annoncées ci-dessous sont susceptibles d'être reportées voire annulées. Nous vous remercions de bien vouloir vous tenir informés auprès des organisateurs.

EN OCTOBRE

DATE & HORAIRES	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
Samedi 10 Départs à 10h	Trail de la Hasel ℹ 09.64.07.12.49 ou sur internet traildelahasel.fr	Salle des fêtes	Ski-Club
Dimanche 11 Départs de 7h à 14h	Marche populaire ℹ 09.64.07.12.49	Salle des fêtes	Ski-Club

EN NOVEMBRE

DATE & HORAIRES	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
Mercredi 11	Commémoration du 11 novembre	Monument aux morts	Commune
Dimanche 22 à 12h	Déjeuner dansant ℹ 06.73.37.50.13	Salle des fêtes	Amicale des sapeurs-pompiers
Dimanche 29 à 12h	Noël des aînés ℹ 03.88.50.90.15	Salle des fêtes	Commune

EN DECEMBRE

DATE & HORAIRES	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
Samedi 5 à 15h30	Féerie de Noël ℹ 03.88.50.90.15	Autour de la mairie	Commune et Comité des fêtes
Samedi 12 à 15h	Noël des enfants ℹ 03.88.50.90.15	Salle des fêtes	Commune